

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## **RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MONSIEUR GASTON BÉDARD ET MADAME LUCE ASSELIN ET NOMINATION DE MADAME MANDY SHANA GULL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES (SDBJ)**

**Matagami, le 21 janvier 2020** – Le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a procédé, le 18 décembre 2019, au renouvellement des mandats de M. Gaston Bédard et M<sup>me</sup> Luce Asselin, respectivement à titre de membre et président du conseil d'administration et membre et vice-présidente du conseil d'administration de la SDBJ. Il a également procédé à la nomination de M<sup>me</sup> Mandy Shana Gull comme membre du conseil d'administration de la SDBJ.

Madame Gull est détentrice d'un diplôme d'études collégiales en sciences sociales du Collège Dawson, obtenu en 2005. Elle a également complété un baccalauréat ès arts en sciences politiques puis un second en affaires publiques et études politiques de l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, obtenus respectivement en 2005 et 2009.

Elle a été nommée grande cheffe adjointe et vice-présidente pour le Gouvernement de la nation crie en juillet 2017, et ce, pour un mandat de 4 ans. Auparavant, madame Gull a occupé le rôle de cheffe adjointe de la Première Nation crie de Waswanipi, entre 2014 et 2017. Elle a également exploité sa propre entreprise visant à offrir des services de consultation en gestion de 2012 à 2014.

« Madame Gull est la première femme provenant de la nation autochtone à siéger sur le conseil d'administration de la SDBJ depuis sa création en 1971. Nous nous réjouissons de sa nomination et nous sommes convaincus que sa présence au sein du conseil d'administration contribuera grandement au succès de la SDBJ », a déclaré M. Gaston Bédard, président du conseil d'administration de la SDBJ.

Pour sa part, le président-directeur général de la SDBJ, M. Alain Coulombe, se dit très heureux de cette nomination. « Madame Gull est très impliquée au sein de la communauté de Waswanipi et démontre un dynamisme remarquable, notamment dans l'industrie minière et forestière. Nous lui assurons la collaboration de toute l'équipe de direction de la SDBJ pour la réalisation de son mandat ».

### **À propos de la SDBJ**

La Loi sur le développement de la région de la Baie-James, qui a créé la SDBJ, a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1971. Par conséquent, la SDBJ existe depuis plus de 45 ans. Sa mission est de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

[www.sdbj.gouv.qc.ca](http://www.sdbj.gouv.qc.ca)

Pour information : [www.premier.gouv.qc.ca](http://www.premier.gouv.qc.ca)

-30-

#### **Source :**

Alain Coulombe, MBA

Président-directeur général

Société de développement de la Baie-James

Tél. : 819 739-4717, poste 1250

Télec. : 819 739-4329

[alain.coulombe@sdbj.gouv.qc.ca](mailto:alain.coulombe@sdbj.gouv.qc.ca)